



## Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement

Date : **Lundi 16 janvier 2023**

Heure : **18 h 30 heures**

Lieu : **École du Carrousel – TEAMS**

### Présents :

Monsieur Mathieu Pothier	Madame Julie Jacques
Madame Katy Parent	Madame Caroline Poirier
Madame Julie Rinfret	Madame Élisabeth Letourneau-Bachand
Monsieur Daniel Brunelle	Madame Diane Collin
Madame Marie-Andrée Drolet	Madame Huguette Levesque
Madame Viviane Geoffrion	

## PROCÈS-VERBAL

### 1. Organisation

#### 1.1. Ouverture de l'assemblée et constatation du Quorum

Monsieur Pothier ouvre la réunion à 18 h 55, de retour à titre de président. Madame Parent présente Madame Letourneau-Bachand, en remplacement de Madame Harel.

#### 1.2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Madame Jacques sera secrétaire pour la réunion et elle sera secrétaire à la prochaine réunion.

CÉ-23-01  
001

#### 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Diane Colin propose l'adoption.

#### 1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 novembre 2022

CÉ-23-01  
002

Correction au point 4.7

Julie Rinfret propose l'adoption

#### 1.5. Affaires relatives au procès-verbal du 14 novembre 2022

Madame Parent apporte deux précisions :

- Le GDPL doit remettre à l'école un chèque de 7 984 \$ (toujours en attente du chèque).
- Le service de bonification des dîneurs ne sera plus possible finalement. Le CÉ avait déjà pris la décision d'aller en ce sens.

### 2. Correspondance

Madame Parent nous a transmis une capsule qu'elle nous invite à regarder. Cette capsule traite du déroulement du CÉ.

### 3. Points de décision

#### 3.1. Critères de sélection de la direction

Ce point est reporté à la prochaine réunion puisque les membres pourront consulter le document de l'an dernier.

#### 3.2. Autorisation des petites sorties année 2023-2024

Madame Parent souhaite demander que la feuille d'autorisation des petites sorties à plus ou moins 1 km de l'école soit insérée dans le prochain agenda puisque les commandes de l'agenda seront faites prochainement.



CÉ-23-01  
003

De plus, Madame Parent demande, par la même occasion, une autorisation à insérer à l'agenda pour l'utilisation des trottinettes (activité à risque nécessitant l'autorisation des parents). Elle précise également que la politique de sécurité pour ce type d'activité à risque mentionne que les utilisateurs devraient porter des coudes, des poignets, etc. Madame Parent a posé des questions en ce sens au CSSP. Elle attend des nouvelles.

Madame Levesque propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité.

#### 4. Points d'information

##### 4.1. Budgets 2021-22 et 2022-23

Dans le budget de fonctionnement du CÉ, le souper du CÉ a coûté 284 \$ sur un total de 367 \$.

Madame Parent revient sur le budget 2021-22 pour lequel elle a reçu son bilan. L'école a affiché un surplus de 85 371 \$. De ce montant, il y a 42 000 \$ qui pourra être reporté à cette année (Annexe 49). Les autres sommes seront récupérées par la CSSP ou le Ministère. Madame Parent précise que des sommes supplémentaires ont été déposées par la CSSP en fin d'année sans en être avisée (SDG). Elle précise qu'il est difficile à cet égard d'avoir le portrait juste car nous avons rarement les montants en temps réel.

##### 4.2. Nouveau projet éducatif

Comme nous en sommes à la dernière année du projet éducatif. Madame Parent a formé un nouveau comité afin de se pencher, dans un premier temps, sur la mission, la vision et les valeurs. Entre septembre et janvier prochains, nous n'aurons pas de projet éducatif. Il sera mis en place en janvier 2024.

##### 4.3. Retour projet Grande Guignolée

Lors de la remise des bulletins, il y a eu une collecte d'argent, de denrées et de jouets. Les jeunes Leaders et Madame Julie Ruel (TES) ont amassé 541 \$. Les jouets ont été partagés entre les familles ukrainiennes et le Centre d'Action Bénévole de Varennes.

##### 4.4. Suivi plan de lutte contre l'intimidation et la violence

C'est la semaine de lutte contre l'intimidation et la violence. Madame Parent mentionne que nous sommes beaucoup en prévention. Madame Ruel fera une tournée dans les classes. Un kiosque sera installé pour la prévention.

##### 4.5. Consultation obligatoire des élèves

L'école a l'obligation de consulter les élèves durant l'année scolaire. Dans le cadre de notre projet éducation, les élèves des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années seront sondés 2 fois dans l'année via un sondage concernant le sentiment de sécurité. Il sera fait en janvier et refait une 2<sup>e</sup> fois en juin.

##### 4.6. Grille-matières

Le 4 février prochain, Madame Parent doit remettre la grille-matière au CSSP. Comme la date est très rapprochée, elle demande que la consultation soit faite le 30 janvier en TEAMS, en séance extraordinaire. Les membres du CÉ acceptent.

##### 4.7. Suivi des différents comités

- Reprise des « Jeunes Leaders » pour une session de janvier à juin.
- Projet à « L'École on bouge » : il y aura un carnaval d'hiver, 3 dates ont été choisies en cas de mauvaise température. Nous espérons que *Dame Nature* sera clémente.

##### 4.8. La vie à l'école

- Spectacle de Noël : pièce de théâtre.
- Spectacle pour nos retraitées.



- Certains parents ont manifesté la difficulté d'accès à l'école, c'est la raison pour laquelle le petit trottoir menant de l'école au stationnement arrière a été déneigé.

#### 4.9. Planification (COSP et éducation à la sexualité)

Certains contenus sont obligatoires et doivent être abordés auprès des élèves. Chaque enseignant doit fournir une planification à la direction. Madame Parent a transmis la planification et le calendrier aux membres du CÉ.

#### 4.10. Fonds à destination spéciale

- La dictée PGL sera faite dans les différentes classes encore cette année.
- Le chèque du GDPL sera remis prochainement.

#### 4.11. Parole au président

Monsieur Pothier remercie les membres de leurs présences et remercie Madame Rinfret d'avoir tenu le fort pendant son absence depuis le début de l'année.

#### 4.12. Parole au représentant du comité de parents

Madame Drolet nous mentionne qu'elle n'a pu participer à la rencontre du comité de parents pour raison de maladie.

#### 4.13. Parole aux enseignants

Madame Poirier mentionne que la nouvelle façon d'entrer dans l'école est positive (rangs).

#### 4.14. Parole aux membres

Kinga (CNESST) offre des bourses pour la santé et sécurité à l'école.

#### 4.15. Parole au représentant du service de garde

Madame Levesque mentionne que la prochaine pédago sera en pyjama et portera sur l'alimentation. Les feuillets fiscaux seront préparés pour l'envoi en février. Elle mentionne que des remplacements sont possibles car il manque encore de personnel pour les groupes de dîneurs ou du SDG.

#### 4.16. Parole à la représentante du personnel de soutien

Rien à dire.

#### 4.17. Parole à la direction

Madame Parent mentionne que cette année est la première (depuis son entrée en poste en 2019) qui tend vers la normalité et qu'elle en est heureuse. Elle en profite pour nous souhaiter une belle année 2023.

### 5. Parole au public

Aucun commentaire.

### 6. Divers

**Levée de l'assemblée à 20 h 20.**

---

*Signature de la direction*

---

*Date*

---

*Signature du président*

---

*Date*